



Sinistre auto incompréhension

Par Clairette77

Bonjour

Je me permets de vous contacter car j'ai une incompréhension sur mon relevé d'information car je voulais assurer une moto en plus de ma voiture.

Hors j'ai eu un « accident » seule 100% en juin 2021 responsable sur l'autoroute A10. Pour être honnête je me suis assoupie. Je suis consciente des conséquences qu'il y aurait pu avoir.

Sauf que dans mon malheur, j'ai eu de la chance car je n'ai eu aucune collision avec les infrastructures Vinci et ma voiture n'avait aucun dommage matériel et moi aucun dommage corporel. Ma voiture s'est arrêtée sur le bas côté droit et je n'ai pas réussi à la redémarrer. Je me suis donc dirigée vers la borne sos et l'entreprise Vinci les pompiers et les gendarmes ce sont déplacés.

La voiture a été remorqué par une dépanneuse jusque dans un garage pour vérifier par mesure de sécurité. Je suis repartie aussitôt en payant seulement la sortie de l'autoroute. Si ma voiture avait redémarré je serais repartie sans qu'ils sachent ma mésaventure

Donc sur mon relevé d'information mon coefficient apparaît en 1,12 en sachant que j'ai plus de 3ans d'assurance. Et mon sinistre apparaît comme sinistre responsable 4 en matériel ! Or je me suis déplacée à mon agence d'assurance et elle m'a expliquer qu'il y avait pas lieu d'avoir un sinistre matériel si je n'avais rien payer de matériel.

Mais apparemment je paye 248,52 ? et avec la conseillère nous avons vu la facture de l'entreprise Vinci et je suis facturée de cette somme pour le déplacement du salarié ainsi que la fourgonnette dans laquelle il s'est déplacé.

Je voulais donc savoir si il était possible et utile de demander une modification de mon relevé d'information et de reconsidérer mon sinistre

Merci pour votre attention et pour votre temps passer à me lire